H.com

Bulletin interne de l'Hôpital neuchâtelois
N°23/ septembre 2008

Hôpital neuchâtelois

Engagement tenu

Nous nous sommes engagés à conduire la mutation du site du Val-de-Travers avec respect et professionnalisme. A trois mois de la fermeture du bloc opératoire covasson et de sa maternité, nous pouvons dire que tout se déroule conformément à cet engagement et que chacun sait depuis la rentrée quelles sont ses perspectives professionnelles.

Certains ont choisi une voie qui les sépare de l'Hôpital neuchâtelois, profitant des conditions proposées par la CCT en matière de suppressions de postes. D'autres ont accepté des transferts vers d'autres fonctions ou d'autres sites de l'Hôpital neuchâtelois. D'autres enfin resteront sur le site, mais dans un service au périmètre remodelé et nanti d'une nouvelle mission.

Dénominateur commun à toutes ces situations personnelles : le changement induit pour ces collaboratrices et ces collaborateurs, avec le lot de peurs, d'appréhensions légitimes qui l'accompagne. Nous remercions toutes les personnes concernées de leur ouverture, de leur capacité à se projeter dans une nouvelle forme de vie professionnelle avec, souvent, des conséquences sur l'organisation familiale.

L'objectif zéro licenciement a été annoncé au printemps : nous l'aurons respecté, à une exception près, puisqu'un collaborateur technique sera licencié (dans le respect des règles CCT) en lien avec la réorganisation des services techniques dans la mesure où aucune solution n'a pu être malheureusement trouvée pour son replacement.

La fin de l'année sera difficile pour les équipes du Val-de-Travers, nous le savons. Nous poursuivons leur accompagnement, invariablement.

Pascal Rubin, directeur général

La Chrysalide invite

Nous vous rappelons qu'à l'occasion du 10e anniversaire de son ouverture, La Chrysalide organise un **week-end portes ouvertes les 27 et 28 septembre entre 10h00 et 16h00**. Vous y êtes cordialement invités ; vos collègues se feront un plaisir de vous accompagner pour une visite du site et pour partager le verre de l'amitié.

C'est parti pour neuf ans de travaux !

Le Conseil d'Etat a décidé en janvier 2008 de placer le pôle « mère-enfant » à La Chaux-de-Fonds et de dédier le site de Pourtalès à l'activité liée à l'appareil locomoteur. Directement ou indirectement, des travaux découlent de cette décision. Le temps nécessaire à l'étude et à la réalisation de ce dispositif est estimé à neuf ans.

Projet global chaux-de-fonnier relancé

Le « projet global 2004 » de rénovation du site de La Chaux-de-Fonds se basait sur un hôpital de ville et non sur un site à missions spécifiques. Il doit donc être repensé, à la lumière de sa nouvelle mission de pôle cantonal « mère-enfant », mais aussi à celle de l'évolution intervenue depuis 2004 dans différents domaines dont, par exemple, celui du développement durable.

Le conseil d'administration de l'Hôpital neuchâtelois a décidé d'un crédit d'études préalables de Fr. 450'000.- qui va jusqu'à la désignation des mandataires à l'issue du concours d'architecture. Il comprend notamment l'engagement d'un architecte hospitalier entièrement dédié à ce projet. Le crédit d'ouvrage sera sollicité à l'horizon 2011 et la durée des travaux est estimée, à partir de cette date, à cinq ans.

Travaux de mise aux normes du site de La Chaux-de-Fonds

En parallèle, des travaux d'entretien restés en attente doivent impérativement être réalisés sur le site de La Chaux-de-Fonds pour lui permettre d'assurer sa mission actuelle dans des conditions répondant aux normes.

Plusieurs domaines sont touchés par ces travaux : blocs opératoires et salles d'endoscopies, structures en béton et sols, fenêtres, toitures plates et plaques de façades notamment. La somme de Fr. 7'550'000.- a été allouée à l'ensemble de ces travaux, qui commenceront à l'été 2009. Plus de la moitié de la somme investie est consacrée à des travaux pérennes.

Travaux sur le site de Pourtalès pour accueillir transitoirement l'activité « mère-enfant »

Le site de Pourtalès n'a pas été dimensionné pour accueillir l'ensemble de l'activité cantonale de pédiatrie et de gynécologie-obstétrique. Ainsi, cette mission transitoire nécessite des aménagements touchant plusieurs étages pour accueillir en particulier les secteurs ambulatoires et de consultations.

Le crédit d'études de Fr. 990'000.-, décidé par le conseil d'administration, détaillera l'estimation de quelque sept millions de travaux destinés à assurer la qualité des soins au cours de la phase transitoire mise en place jusqu'à l'achèvement des transformations à La Chaux-de-Fonds. Le début des travaux sur le site de Pourtalès est prévu au printemps prochain pour permettre une mise en fonction des nouveaux locaux à fin 2009. Près de 90% des travaux réalisés seront valorisés à terme dans le futur centre de l'appareil locomoteur.

Le Conseil d'Etat a pris acte de ces crédits, qui lui ont été présentés à travers un rapport d'information.

Impressum Muriel Desaulles Secrétaire générale Route de Landeyeux 2046 Fontaines 032 854 47 39 muriel.desaulles@ne.ch

Bureau de la commission consultative du personnel

La commission consultative du personnel que vous avez élue avant la pause estivale a récemment désigné son bureau, qui se compose de :

- Corinne Béguin Dalrio, technicienne en radiologie
- Laurent Deplagne, ICUS adjoint
- Frédéric Fischer, responsable des archives médicales
- Malangu Tschibambe, infirmier assistant

La commission a choisi de laisser au bureau la latitude de se constituer et de répartir les fonctions de président(e), de vice-président(e), de secrétaire et d'assesseur ou assesseuse entre ses membres. Nous vous tiendrons au courant de cette répartition des fonctions dans un prochain bulletin.

Commission pour la promotion des collaborations humanitaires

La direction générale vient d'adopter le règlement de la « commission pour la promotion des collaboration humanitaires », qui concrétise sa volonté de promouvoir et de favoriser l'engagement humanitaire.

Accessible sur Intranet au chapitre « affaires juridiques », le règlement précise quels sont les buts, les organes et les principes de fonctionnement de la commission. Son comité de gestion, composé de représentants de tous les départements, dispose de manière autonome d'une enveloppe annuelle de Fr. 20'000.-, l'aval de la direction générale étant toutefois nécessaire pour les projets supérieurs à Fr. 5'000.-.

Un formulaire, également disponible sur Intranet, permet de formaliser les demandes de soutien.

Mme Isabelle Wenger, présidente de la commission, répond volontiers à vos questions au 032 713 30 16.

Vaccination contre le HPV

Le canton de Neuchâtel a décidé de proposer aux jeunes filles de 11 à 19 ans une vaccination gratuite contre le papillomavirus humain (HPV), responsable de 70% des cancers de l'utérus. Le médecin cantonal a sollicité l'Hôpital neuchâtelois pour participer à la vaccination, qui concerne non moins de 9000 jeunes neuchâteloises.

S'ajoutant aux médecins scolaires, aux pédiatres et aux gynécologues et médecins traitants, l'Hôpital neuchâtelois propose trois centres de vaccination, sous la responsabilité médicale du département de gynécologie-obstétrique :

- Un centre de vaccination sur **le site de La Chaux-de-Fonds**, via le planning familial (tél. 032 967 20 91)
- Un centre de vaccination sur **le site du Val-de-Travers**, via la policlinique (tél. 032 864 64 44)
- Un centre de vaccination sur **le site de Pourtalès**, via l'hôpital de jour (tél. 032 713 43 43)

La candidate à la vaccination doit se présenter avec son carnet de vaccination et sa carte d'assurance maladie. Si elle est âgée de moins de 16 ans, une confirmation écrite de son représentant légal est nécessaire. La vaccination comprend l'administration de trois doses. Elle est totalement gratuite pour les bénéficiaires.

Directive « fumée »

L'Hôpital neuchâtelois est un hôpital sans fumée depuis le 1er mai 2008. Complétant le concept général, une directive institutionnelle vient en préciser les principes, exceptions, mesures et responsabilités.

Elle est disponible sur Intranet au chapitre « affaires juridiques » et auprès du secrétariat de la direction générale, Mme Sylvie Christen au (032 854 47 37).

Nominations dans le département des soins

Plusieurs nominations de cadres sont intervenues récemment dans le département des soins :

- Mme **Anne-Christine Winkler**, actuellement infirmière enseignante, a été nommée ICUS des soins intensifs pour le site de La Chaux-de-Fonds dès le 1er novembre 2008
- M. **Jean-Marc Boesiger**, aujourd'hui ICUS de l'unité de semaine de La Chaux-de-Fonds est nommé responsable de l'équipe volante HNE dès le 1er octobre 2008
- Mme **Patricia Paratte**, actuellement ICUS adjointe de l'unité de semaine de La Chaux-de-Fonds est nommée ICUS de cette même unité depuis le 1er octobre
- M. **Stéphane Redempt**, ancien infirmier en soins intensifs à l'Hôpital d'Yverdon, a quant à lui été nommé ICUS des policliniques de Pourtalès, fonction qu'il occupe depuis le 1er juillet 2008.

Nous souhaitons à ces cadres beaucoup de satisfaction dans leurs nouvelles fonctions.

Directive « Information du patient »

Une nouvelle directive a été édictée par la direction générale. Elle répond à la nécessité de formaliser le champ dans lequel chaque professionnel peut ou doit donner des informations au patient sur son état de santé, la nature ou le déroulement des soins notamment, tout en préservant son droit à la confidentialité des données personnelles sensibles.

La « **Directive institutionnelle relative à la communication de l'information au patient** » est disponible sur Intranet au chapitre « affaires juridiques » ou auprès du secrétariat de la direction générale, Mme Sylvie Christen, au 032 854 47 37.

Impressum Muriel Desaulles Secrétaire générale Route de Landeyeux 2046 Fontaines 032 854 47 39 muriel.desaulles@ne.ch